

### Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT  
03 88 35 35 38

### Durée

1 jour(s),  
7 heures

### Public

Assistant(e)  
Comptable

### Prérequis

Connaissances de base en informatique  
(navigation Internet, courriel) et en  
marchés publics

### Effectif

Minimum 6 participants  
Maximum 12 participants

### Moyens pédagogiques et techniques

Travail en équipe et échange entre  
participants.  
Formation opérationnelle avec exercices  
pratiques.  
Des exercices pratiques pour des  
résultats garantis.  
Mise en situation grâce à un espace de  
test pour chaque stagiaire.

### Suivi et évaluation

Evaluation de la qualité de la  
formation par les participants, analyse  
de l'atteinte des objectifs.

Attestation de fin formation

**Matériel : Il faudra vous munir d'un  
ordinateur portable**

La facturation électronique est obligatoire pour les petites et les moyennes entreprises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. A partir de 2020, l'obligation sera appliquée à toutes les entreprises. Maîtriser les impacts de l'obligation.

### Objectifs de la formation

- Maîtriser le cadre juridique
- Maîtriser Chorus Pro et ses fonctionnalités

### Contenu

#### Contexte réglementaire

- Maîtriser les impacts de la facture électronique pour votre organisation
- Les dates et les obligations légales
- Retour terrain côté collectivités et maîtrises d'œuvre

#### Découvrir l'environnement CHORUS

- Les fonctionnalités et environnement de CHORUS PRO
- Inscription sur CHORUS au préalable grâce à une assistance

#### Dépôt et suivi de facture

- Déposer des factures directement à la MOA
- Déposer des situations de travaux avec MOE et MOA
- Bonnes pratiques, prise en main de la boîte à outils (tableaux de pilotage, fiche marché)

#### Cas de la sous-traitance et co-traitance

- La gestion des factures en tant que sous-traitants, cotraitants
- Traiter les factures via Chorus pour le titulaire du marché ou le cotraitant
- La gestion en tant que titulaire du marché
- Retour d'expérience et bonnes pratiques

#### Quiz